



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120683

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/12/2021 9H15 C:000062 I:39445
V/REF : 2229024
V/Email reçu le Vendredi 17/12/2021 à 9H15

Regie Bertrand Depagneux

**22 rue de laposte
69220 BELLEVILLE SUR SAONE**

V/REF.IMM. 1441
IMMEUBLE : BOIS DE LOYSE
1013 ROUTE DU BOIS DE LOYSE
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

Feillens, le 23 Décembre 2021

Référence Marché: Tarif nécogié

LOCALISATION : 1013 RTE DU BOIS DE LOYSE-LA CHAPELLE DE GUINCHAY-MR LECUSAN:0688888678

MOTIF : INTERVENIR POUR MICROSTATION QUI FAIT DISJONCTER LE PAVILLON

Donneur d'ordre : M. D. DULERMO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

LE 17 DECEMBRE 2021 A 14H30
TENTATIVE DE REAMORCAGE DE LA POMPE SANS SUCCES
PREVOIR UNE AUTRE INTERVENTION

LE 17 DECEMBRE 2021 A 15H30
POMPAGE ET CONTROLE DE LA POMPE
POMPE DE RELEVAGE A REMPLACER

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 21/12/21 à 13H56 M. D. DULERMO

DEVIS A SUIVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120683

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	36,97	36,97
1,00	H.Ouvrier Electromécanicien le 17/12	1	59,50	59,50
1,00	Déplac.hydrocureur Lu-Ve 8h-17h00	1	100,37	100,37
1,00	H.Camion HP 300L/400B 1 Opér.le 17/12	1	129,95	129,95
SOUS TOTAL H.T.				326,79
REMISE 15,00%				-49,02
TOTAL H.T.				277,77
T.V.A. a 10,00%				27,77
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>305,54</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

17/12/2021 - 09h15

Régie Bertrand Dépagueux

Gestion - Syndic - Location - Transaction

BELLEVILLE, le 17 décembre 2021

DEMANDE D'INTERVENTION URGENT

SERVIMO BOURGOGNE

550 Route de Ternant

01570

FEILLENS

Tel : 03.85.20.30.60

Fax : 03.85.20.25.00

Référence : 2229024 / DULERMO Didier

Origine : M. LECUSSAN REMI - 0671911659

Propriétaire : S.C.I. FORTUNE DESBOIS

Locataire : M. LECUSSAN REMI - 0671911659

Objet : microstation fait disjoncter installation

Lieu de l'intervention :

Immeuble

[1441] 1013 ROUTE DU BOIS DE LOYSE
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

Lot

Bâtiment : 0000

Escalier :

Etage : RJ

Type : MAISON T4

Le locataire nous informe que l'alimentation de la pompe de relevage de la microstation fait disjoncter tout l'installation de la maison.

Merci de bien vouloir intervenir dès que possible pour réparer, car actuellement assainissement est à l'arrêt

- contacter : M. LECUSAN 06.88.88.86.78,

En cas d'impossibilité, merci de me tenir informé.

Bien cordialement

Bien cordialement.

Didier DULERMO
Régie BERTRAND-DEPAGNEUX
Gestionnaire Travaux
04.74.06.45.43
ddulermo@regiebertrand.com

22 rue de la poste
69220 BELLEVILLE
Téléphone : 04 74 06 45 45
Email : rbd@regiebertrand.com - Site : www.regiebertrand.com

Copropriété :

1013 ROUTE DU BOIS DE LOYSE
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

SERVIMO BOURGOGNE

550 Route de Ternant
01570
FEILLENS

ATTESTATION TVA SIMPLIFIEE

- J'atteste que les travaux portent sur un immeuble d'habitation achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux.
- J'ai connaissance que le respect des conditions d'application du taux réduit s'apprécie au regard de l'ensemble des travaux effectués sur la période de deux ans précédant ou suivant la date des travaux décrits dans la présente attestation.

Les travaux réalisés :

- N'affectent ni les fondations, ni les éléments hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni les façades hors ravalement.
- N'affectent aucun des éléments de second oeuvre figurant ci-dessous :
 - > Les planchers non porteurs, c'est à dire ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage.
 - > Les huisseries extérieures (dormants et ouvrants).
 - > Les cloisons intérieures.
 - > Les installations sanitaires et de plomberie.
 - > Les installations électriques.
 - > Le système de chauffage (en métropole uniquement).
- N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10%.
- Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

**Description
des
travaux**

Le locataire nous informe que l'alimentation de la pompe de relevage de la microstation fait disjoncter tout l'installation de la maison.

Merci de bien vouloir intervenir dès que possible pour réparer, car actuellement assainissement est à l'arrêt

- contacter : M. LECUSAN 06.88.88.86.78,

En cas d'impossibilité, merci de me tenir informé.

Bien cordialement

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux Normal) et le montant effectivement payé (TVA au taux réduit).

Immeuble concerné : 1013 ROUTE DU BOIS DE LOYSE 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY

REGIE BERTRAND DEPAGNEUX BELLEVILLE, le 17 décembre 2021

22 rue de la poste
69220 BELLEVILLE
Téléphone : 04 74 06 45 45
Email : rbd@regiebertrand.com - Site : www.regiebertrand.com

Copropriété :

**1013 ROUTE DU BOIS DE LOYSE
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY**

Fait à BELLEVILLE, le 17/12/2021
Signature du preneur des travaux :


SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S au capital de 15 000 €
550 route de Ternant
01570 FEILLENS
Tél. 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00
R.C.S BOURG-EN-BRESSE 798 123 030